

Le docteur Karine Lacombe traîne Raoult dans la boue ? Elle est payée par le labo Advi...

écrit par Christine Tasin | 25 mars 2020



Et voilà un scandale de plus dans le monde des « spécialistes » qui, quel hasard, soutiennent Macron et défilent sur les plateaux télé pour taper sur Raoult et la chloroquine avec une véhémence et une haine quasi pathologique au moment où ils devraient tous être unis face à l'ennemi.

En passant, je signale que l'on ne voit pas Raoult sur les plateaux, il n'a pas le temps, lui... il soigne, il guérit...

Les autres ? Cela s'appelle de l'abandon de poste. Cela s'appelle du macronisme, occuper le terrain, communiquer pour remporter des victoires politiques au lieu d'être dans les tranchées. Les ordures ! Et cela donne encore plus envie de faire confiance à Raoult.

Pendant ce temps, [des députés demandent à Philippe de faire venir des médecins cubains pour aider les nôtres...](#) Pourquoi

pas, mais pourquoi ces députés ne font-ils pas pression sur le gouvernement pour que la chloroquine soit utilisée massivement dès maintenant, pourquoi ?

On se souvient des 3 hystériques (entre autres) que nous évoquions récemment sur ces colonnes :

Véronique Trillet-Lenoir, Karine Lacombe, Marcel Ichou...
Macron a envoyé ses sbires enfoncer Raoult

Le cinéma de Karine Lacombe avait écoeuré lecteurs et twitteurs... Trop c'est trop.

□ [#Chloroquine](#) : « Ce qui se passe à Marseille est absolument scandaleux (...) C'est en dehors de toute démarche éthique »

□ Karine Lacombe, infectiologue, réagit dans le [#JT13h#Coronavirus](#) [#Restezàlamaison](#)
pic.twitter.com/HRuTDpzef3

– Info France 2 (@infofrance2) [March 23, 2020](#)

Pourquoi tant de haine ?

Ecoutez le professeur Gérard Delépine (que nous avons déjà [interviewé et invité à rencontrer nos adhérents](#) en Ile-de-France) sur Sud Radio. en quelques minutes il a tout dit sur la chloroquine, le professeur Raoult, le système de santé français, Macron et sa politique... Remarquable.

Le passage sur la Lacombe vaut son pesant de cacahuètes :

Ce qui a particulièrement choqué le chirurgien, c'est « l'agression » de Karine Lacombe, une médecin, contre le professeur Raoult. Et si la médecin avait oublié de tout

nous dire ? C'est ce dont accuse le docteur Delépine. « **Il y a une loi en France qui dit que tout médecin qui s'exprime en public doit déclarer ses liens d'intérêt avec des laboratoires susceptibles de produire des produits que l'on va utiliser sur la maladie dont on discute** », rapporte le médecin. Particulièrement « écœuré » par « cette agression scandaleuse d'un confrère éminent », le docteur Delépine s'est penché sur la question.

« J'ai cherché ses liens d'intérêt et je peux vous dire qu'il apparaît des relations avec **Advi** », un laboratoire qui travaille actuellement sur le coronavirus. Mais ce n'est pas tout, sur le site gouvernemental, le docteur Delépine a observé que « **Karine Lacombe est ou a été consultant et membre du Conseil d'administration des laboratoires Advi, BSN et de Gilead** ». Pour lui, la médecin « n'avait pas à prendre la parole dans le Haut Conseil » et « a enfreint la loi ». « Toute personne française a le droit de porter plainte devant le conseil de l'Ordre des médecins qui doit instruire l'affaire », s'indigne le docteur.

[Dr Gérard Delépine : « Quand on nous dit que la chloroquine est dangereuse, c'est un mensonge »](#)

Sans commentaire. Des pourris, payés par des labos privés, pour dézinguer un collègue qui fait un boulot du tonnerre de Dieu. Je serais elle, je me cacherais jusqu'à la fin de mes jours.

.

Mais, au-delà du cas Lacombe [la bien nommée...](#) il faut lire le résumé ci-dessous de l'intervention de Gérard Delépine et, encore mieux, l'écouter.

Le débat fait rage entre médecins sur l'utilisation et la fiabilité de la chloroquine pour lutter contre la propagation du coronavirus. Plusieurs professeurs se sont écharpés à ce sujet, mais sont-ils tous complètement désintéressés ? C'est

la question que se pose le docteur Delépine au micro d'André Bercoff.

La chloroquine, un médicament connu depuis 50 ans

Si la plupart des Français découvrent durant cette épidémie du Covid-19, l'existence de la chloroquine, ce médicament est pourtant apparu il y a environ 50 ans. « **Il a été donné à des dizaines de millions de personnes** dans le monde, les accidents sont parfaitement connus depuis 50 ans », rappelle le docteur Delépine. « *Quand on nous dit que c'est un médicament dangereux, c'est un mensonge et de la désinformation totale* » , insiste-t-il.

Mais alors pourquoi est-ce que ce médicament crée-t-il un clivage aussi important dans le monde de la recherche ? Le chirurgien a un début d'explication. « **Il est très clair qu'un médicament qui coûte 10 centimes et est vendu 2 euros par malade est une catastrophe pour le marché** », estime-t-il. En comparaison, le docteur rappelle que « *les nouveaux médicaments miracles sont vendus entre 3.000 et 5.000 euros le mois dans les grandes pharmacies* ». Pour lui, les médecins suivent particulièrement leurs patients. « *Comme on connaît les complications possibles de la chloroquine, tout médecin qui s'intéresse au sujet saura suivre son malade comme le fait le docteur Raoult* » , prévient Gérard Delépine.

Karine Lacombe en mission commandée ?

Ce qui a particulièrement choqué le chirurgien, c'est « *l'agression* » de Karine Lacombe, une médecin, contre le professeur Raoult. Et si la médecin avait oublié de tout nous dire ? C'est ce dont accuse le docteur Delépine. « **Il y a une loi en France qui dit que tout médecin qui s'exprime en public doit déclarer ses liens d'intérêt avec des laboratoires susceptibles de produire des produits que l'on va utiliser sur**

la maladie dont on discute », rapporte le médecin. Particulièrement « *écœuré* » par « *cette agression scandaleuse d'un confrère éminent* », le docteur Delépine s'est penché sur la question.

« *J'ai cherché ses liens d'intérêt et je peux vous dire qu'il apparaît des relations avec Advi* », un laboratoire qui travaille actuellement sur le coronavirus. Mais ce n'est pas tout, sur le site gouvernemental, le docteur Delépine a observé que « ***Karine Lacombe est ou a été consultant et membre du Conseil d'administration des laboratoires Advi, BSN et de Gilead*** ». Pour lui, la médecin « *n'avait pas à prendre la parole dans le Haut Conseil* » et « *a enfreint la loi* ». « *Toute personne française a le droit de porter plainte devant le conseil de l'Ordre des médecins qui doit instruire l'affaire* », s'indigne le docteur.

Pour écouter l'émission. après une fort intéressante introduction de Bercoff, Gérard Delépine parle (au téléphone) à peu près de la minute 8 à la minute 18

[Cliquez ici pour écouter l'invité d'André Bercoff dans son intégralité en podcast.](#)